



VOL INSTALLATIONS EDF ET SURFACTURATION

Par **lor**, le **18/04/2011** à **14:46**

Bonjour,

Je suis parti en vacances pendant 1 mois et demi, durant mon absence il n'y avait plus d'électricité dans mon studio. Mes parents se sont occupés de faire venir un agent edf qui après avoir vérifié mes installations, il s'est rendu compte qu'on m'avait volé un fusible dans le local edf dans le couloir de l'immeuble, un local qui ne peut être ouvert que par le personnel edf. En rentrant de vacances je m'aperçois que mes relevés mensuels sont passé de 42€ à 117€ /mois alors que je vis seule depuis plus d'un an et je n'ai jamais payé autant. Lorsque j'ai appelé un première fois edf pour comprendre cet écart, l'agent edf en ligne a fait une simulation par téléphone de consommation à 50€ /mois. Devant cette annonce j'ai demandé à ce qu'un électricien vienne contrôler mes installations car il y a définitivement un problème; je me suis même demandé si quelqu'un ne s'était pas branché sur mon compteur. Mais edf refuse de le faire à titre gracieux, il m'ont demandé de faire déplacer un électricien à mes frais qu'il ne sont pas responsable.

Je ne comprends vraiment pas que quelqu'un ai accès aux installations edf et que ce soit à moi de régler pour vérifier que je ne me fais pas arnaquer. Pouvez vous m'aider? D'avance merci.

Par **youris**, le **18/04/2011** à **15:04**

bjr,

la concession edf s'arrête aux bornes avals de votre disjoncteur placé dans votre appartement.

le piratage peut avoir lieu entre le compteur et le disjoncteur donc sur la partie dont edf à la responsabilité, il faut donc que vous demandiez au distributeur de vérifier cette partie qui lui incombe mais placée après compteur.

cdt

Par **lor**, le **19/04/2011** à **02:37**

merci youris mais edf ne veu rien entendre

Par **Domil**, le **19/04/2011 à 03:32**

Contactez ERDF, cette section ainsi que le compteur est à ERDF, pas EDF

Par **napi5**, le **12/12/2013 à 11:55**

erdf a agit et continu d'agir de la sorte sur tous les compteur de France, quartier par quartier afin de multiplier la facture par 3, et vous raconte que vous avez exagéré sue la consommation ! même si vous etiez absent de votre domicile ! l'année dernière deja, et pour donner le change cette année, il feront pareil. y a t'il une solution pour stopper ces pratiques ?

Par **janus2fr**, le **12/12/2013 à 14:31**

Bonjour napi5,
Votre message est incompréhensible. De quelles pratiques parlez-vous ?

Par **napi5**, le **13/12/2013 à 08:22**

je me doutai bien que cette réponse toute facile me serais adressé ! bien sur que j'ai veriffier, jusqu'a dans mon grenier au cas ou, mais rien, je veux parler qu'il est aussi facile pour ERDF de booster votre compteu a distance, il suffit pour cela d'inverser le déphasage des heures creuses, ce qui vous permet normalement de payer moins cher le kw, mais si vous brancher un oscilloscope sur votre prise, on peut observer un déphasage positif jusqu'a trois fois plus important sur quelques heure dans la journée, ainsi répété sur certains jour de la semaine, d'ailleurs, on peut remarquer des disjonction, inhabituel de votre compteur, quand le différentiel s'affole !
je maintient que ERDF nous vole, peut etre parce que l'état n'a pas permis qu'ils augmentent leurs prix a leurs guise ?

Par **janus2fr**, le **13/12/2013 à 08:32**

Hou là !
Et la marmotte, elle met le chocolat dans le papier d'alu ?

Par **napi5**, le **14/12/2013 à 08:47**

ce n'est pas parce-que vous ne connaissez rien a l'electricité, que c'est la même chose pour tous les français, si j'affirme cela, c'est que j'ai constaté cette pratique en branchant un

oscilloscope sur mes prises de courant, et que j'y ai constaté cette pratique, qui est en général exécuté en période printemps, été, au moment ou la plupart des gents n'utilise plus leurs chauffage électrique. sinon, le facture serait vraiment trop salé cette fois-ci, jusqu'a 8 fois son cout normal.

Par **janus2fr**, le **14/12/2013 à 09:31**

Bonjour napi5,
Vous avez sans doute raison, je n'y connais rien en électricité.
Mais alors, comment ce fait-il que je travaille dans ce domaine depuis 30 ans ?
(électrotechnicien de formation et responsable des études d'une grosse société d'électricité industrielle aujourd'hui).

Par **domat**, le **14/12/2013 à 10:36**

bjr,
déjà selon vous cette pratique ne concerne que les personnes ayant un tarif heures creuses.
en outre la plupart des compteurs électriques sont encore des compteurs électro mécaniques qui sont impossibles de "booster à distance".
en outre je ne vois pas pourquoi le distributeur ferait cette manipulation qui ne bénéficie qu'au fournisseur qui sont des entités différentes.
comme janus2fr j'ai oeuvré dans ce secteur pendant toute ma carrière je n'ai entendu parler de telle pratiques ni vu aucune réclamation de ce genre.
je me demande ou est réellement le déphasage ?
il est bizarre qu'aucune association de consommateurs n'ait signalé cette pratique.
cdt

Par **napi5**, le **15/12/2013 à 08:27**

sisi, il y en a une, dans le nord de la france, elle d'ailleurs obtenue raison auprès du tribunal, et a obtenue le remboursement des trop perçus ! c'est bien ce qui me semblait janus2fr, il faut bien travailler chez eux pour pouvoir les couvrir ! mais bon, moi aussi je fait parti de la branche, et je sais de quoi je parle, d'ailleurs uen enquête auprès des médias est en cours, et cela va être dévoilé dans les semaines qui suivent, suivez bien l'actualité...

Par **janus2fr**, le **16/12/2013 à 07:57**

Puisque nous sommes entre personnes de la partie, pourriez-vous nous expliquer plus en détail, sans avoir peur d'utiliser des termes techniques, comment ERDF "booste" les compteurs électromécaniques en monophasé (en triphasé, je vois bien comment c'est possible, mais en monophasé, j'ai comme un doute).
Ca serait intéressant...

Par **domat**, le **16/12/2013** à **10:06**

il serait intéressant que vous nous donniez les références du jugement condamnant cette pratique qui selon vous ne s'appliquerait qu'aux clients ayant un double tarif.